

• (1810)

LE GROUPE DE CONSULTATION DES CITOYENS SUR
L'AVENIR DU CANADA

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Je vous remercie, monsieur le Président, de me donner la parole sur un sujet qui est d'actualité et qui préoccupe beaucoup les Canadiens. Il s'agit en effet de la nouvelle commission, la tribune des citoyens, commission présidée par M. Keith Spicer. Composée de quelque 12 personnes, cette commission aura à écouter, et à entendre je l'espère, les commentaires des Canadiens sur l'avenir de notre pays.

En effet, le mardi 5 novembre dernier, je posais au vice-premier ministre une question à la Chambre, à savoir s'il y aurait, oui ou non, des additions possibles à la commission afin de mieux représenter l'ensemble des Canadiens qui, comme moi, par exemple, se sentaient un peu laissés pour compte dans la composition de la fameuse commission.

On se souviendra, monsieur le Président, d'une question que je posais au gouvernement par laquelle je voulais savoir s'il y avait de la place pour les gens qui vivent au nord du 60^e parallèle, les Canadiens et Canadiennes qui, comme on le sait, sont fort bien représentés ici par mes collègues de Nutnatsiaq et de Western Arctic. Je demandais également: Est-ce qu'il y a de la place pour les francophones hors Québec? Est-ce qu'il y a dans cette commission une place pour écouter les quelque un million de Canadiens qui vivent à l'extérieur du Québec et dont la langue maternelle s'adonne à être le français, langue officielle de ce pays. Je demandais aussi au vice-premier ministre si on pouvait s'attendre à ce qu'il y ait un plus large éventail de représentants de groupes ethnoculturels parce que je crois que c'est important, quand on a presque le tiers de notre pays qui est composé de nouveaux arrivants, de Canadiens qui représentent un éventail assez large de l'ensemble des cultures de la terre et des langues, je pense qu'il est important, dis-je, que ces gens-là aussi soient consultés sur l'avenir du pays. Or, on m'a répondu: Non, il n'y a pas de place pour ces gens-là, il n'y aura pas d'addition possible à cette commission.

Or, voici que le dimanche suivant, à Toronto, le premier ministre, dans une conférence qu'il donnait lors du congrès national italo-canadien, dit: Oui, il y a peut-être une possibilité d'ajouter des personnes à cette commission. Cela m'a un peu surpris parce que je venais de me faire dire quelques jours avant que non. Et voici que le premier ministre dit: Oui, c'est possible qu'il y ait des additions.

Or, on apprend par la suite que M. Spicer lui-même, le président, aurait confirmé la déclaration du vice-premier

L'ajournement

ministre et du secrétaire d'État, qui m'avait répondu la journée précédente, que non il n'y aurait pas d'addition. Alors la question qui se pose au secrétaire parlementaire ce soir c'est d'abord, premièrement: Est-ce qu'il y aura des additions à cette commission? Est-ce que c'est possible qu'on ait une réponse franche, claire et précise sur cette question?

Deuxièmement, monsieur le Président, je demandais: Pourquoi la commission ne se rapporte-t-elle pas au Parlement? C'était une question très spécifique. Est-ce que la mise en oeuvre de cette commission signifie également que le gouvernement a abandonné ses projets de réforme? Le gouvernement, on s'en souviendra, monsieur le Président, à la suite des événements de cet été, à Oka, en particulier, avait promis, dur comme fer, qu'il y aurait une commission qui s'occuperait de voir à étudier, et possiblement régler les revendications territoriales de nos concitoyens autochtones. Or, voici qu'on entend dire que ces préoccupations sont mises de côté par le gouvernement tant que la Commission Spicer siège. Eh bien, monsieur le Président, je demande au secrétaire parlementaire: Est-ce vrai qu'on va mettre de côté ces revendications, justifiées d'après nous, pour une période, Dieu sait combien de temps.

Troisième question: Est-ce que cette nouvelle Commission Spicer est un substitut de la commission promise par le gouvernement conservateur sur les affaires autochtones? Qu'on me réponde oui ou non. Non seulement moi, mais les autochtones aussi sauront à quoi s'en tenir.

Également, je voudrais savoir du secrétaire parlementaire, avec la mise sur pied de cette commission, est-ce qu'on va pouvoir encore, au pays, espérer qu'une réforme des institutions se fasse? Est-ce que le Sénat, par exemple, qui est une préoccupation pour certains Canadiens, pourrait devenir un meilleur Sénat, élu comme nous le voudrions, ou bien si on va attendre encore que la commission ait terminé ses activités?

Ce sont des questions qui découlent, monsieur le Président, de la création de cette commission. Je ne voudrais pas que le secrétaire parlementaire réponde à toutes mes questions, mais s'il pouvait au moins répondre à deux ou trois d'entre elles, j'en serais très aise.

[Traduction]

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre au discours du député d'Ottawa—Vanier.

Il propose d'élargir le comité consultatif en nommant des représentants du Nord, des communautés ethniques et des minorités francophones hors Québec et d'autres groupes également peut-être.